



La lettre de la sénatrice

*Vendredi 4 avril 2025
Lettre d'information bimensuelle n°76*

Mesdames, Messieurs, cher(e)s élu(e)s,

En annonçant, ce 2 avril, une hausse massive et unilatérale des droits de douane sur tous les produits importés aux États-Unis issus de l'Union européenne, d'Asie et certains états d'Afrique, Donald Trump jette de l'huile sur le feu d'une situation internationale déjà tendue et crée un séisme dans l'économie mondiale.

Cette décision brutale, visant à préserver à tout prix la suprématie économique et monétaire des Etats-Unis, fait craindre des conséquences gravissimes pour notre économie, nos agricultures, nos industries et nos services publics déjà fragilisés.

À rebours de ce protectionnisme à marche forcée engagé par Trump, dont les américains seront les premières victimes, l'Europe et la France doivent plus que jamais repenser la coopération mondiale en mobilisant la Banque centrale européenne pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux en finançant des investissements utiles au climat, à l'emploi et à la justice sociale. Nous devons saisir l'opportunité de ce chaos annoncé pour repenser l'économie mondiale et construire avec les peuples du Nord et du Sud, une monnaie de coopération, alternative au dollar, pour relever ensemble les défis climatiques et humains du XXI^e siècle.

Le Sénat poursuit ses travaux et vous trouverez dans cette lettre d'information un point détaillé sur les textes législatifs examinés récemment et les évolutions législatives auxquelles j'ai participé.

Vous souhaitant bonne lecture,

Bien chaleureusement.

Marie-Claude VARAILLAS

SENAT

Fin de la trêve hivernale : j'interpelle le Gouvernement sur la crise du logement

Mercredi 2 avril, lors de la séance de Questions au Gouvernement, j'interpellais la ministre déléguée en charge du Logement sur la fin de trêve hivernale des expulsions locatives, laissant des milliers de familles sans solution de logement.

En 2024, les expulsions locatives ont explosé, +87% par rapport à 2023. Une situation dramatique illustrée par des chiffres alarmants puisque 2,7 millions de personnes sont en attente d'un logement social et 350 000 personnes sont sans-abris.

En 2023, 735 personnes sont mortes dans la rue. Il est urgent de réarmer la politique du logement afin d'investir massivement dans la construction et la rénovation des logements sociaux, en gelant des loyers, en interdisant les expulsions et en créant des places d'hébergement d'urgence suffisantes.

Retrouvez ma question et la réponse de la ministre ci-dessous :



Gestion de l'eau : le Parlement rétablit la liberté communale



Mardi, le Sénat a adopté définitivement la proposition de loi permettant aux communes de conserver la gestion de l'eau et de l'assainissement, revenant ainsi sur l'obligation de transfert aux intercommunalités imposée par la loi NOTRe de 2015.

Dans le détail, le texte permettra aux communes de conserver leurs compétences de gestion de l'eau et de l'assainissement qu'elles auraient dû transférer de manière obligatoire aux communautés de communes à l'horizon 2026.

Les communes ayant déjà procédé à ce transfert (environ 1/3 d'entre elles) ne pourront pas revenir en arrière. Mais les autres auront alors trois possibilités: garder la compétence à l'échelle communale, la déléguer à un syndicat intercommunal ou la transférer à la communauté de communes.

Malgré des réserves, le Sénat a maintenu une disposition introduite par les députés, qui visait à permettre l'organisation d'une solidarité entre communes voisines en cas de pénurie d'eau.

Loi Egalim : le Sénat prolonge le relèvement du dispositif jusqu'en 2028



Mardi 1 avril, le Sénat a examiné et adopté la proposition de loi dite EGALIM4 visant à prolonger plusieurs dispositifs des lois Egalim précédentes, censés protéger le revenu des agriculteurs face aux pressions de la grande distribution.

Au cœur des débats : la prolongation du seuil de revente à perte majoré de 10 % (SRP+10) et l'encadrement des promotions sur les produits alimentaires et d'hygiène jusqu'en 2028.

Avec mon groupe CRCE-K, nous avons soutenu la prolongation du dispositif SRP+10 mais souligné les limites de cette mesure imparfaite mais nécessaire. En théorie, elle vise à empêcher la grande distribution d'écraser les prix à la production, mais en pratique, rien ne garantit que cette marge supplémentaire bénéficie réellement aux agriculteurs. La structuration du marché reste profondément déséquilibrée entre un grand nombre de producteurs et quelques centrales d'achat ultra-puissantes qui fixent les prix.

Nous avons plaidé pour des dispositifs plus ambitieux, notamment ceux adoptés par l'Assemblée nationale, qui lient directement le prix d'achat au producteur au prix de revente au consommateur. Nous refusons de croire à un "ruissellement spontané" vers les exploitations agricoles : les agriculteurs ont besoin de régulation et de prix planchers garantis.

Le SRP+10 ne réglera pas le problème de fond, mais son absence risquerait d'aggraver encore la pression sur les producteurs. C'est pourquoi nous avons choisi de nous abstenir sur ce texte et demeurons vigilants pour défendre un modèle agricole plus juste et équilibré lors de la commission mixte paritaire du 8 avril, où députés et sénateurs tenteront d'aboutir à un texte commun.

Libre administration des collectivités : la commission d'enquête du Sénat débute ses travaux



Le 25 mars, la commission d'enquête sénatoriale sur la libre administration des collectivités territoriales a officiellement lancé ses travaux. Cette commission à laquelle je participe vise à analyser les obstacles auxquels sont confrontées les collectivités locales et à identifier les leviers nécessaires pour garantir leur autonomie financière et renforcer leur capacité d'investissement, notamment dans la transition écologique et les services publics de proximité.

Depuis plusieurs années, les collectivités voient leur autonomie fragilisée par la suppression de ressources fiscales et des mécanismes de compensation parfois insuffisants. Cette situation les rend plus dépendantes des décisions budgétaires nationales et limite leur marge de manœuvre pour répondre aux besoins des citoyens.

La commission analysera notamment:

- l'impact des réformes fiscales récentes sur les ressources des collectivités
- L'efficacité des mécanismes de péréquation entre territoires
- L'adéquation entre les nouvelles compétences confiées aux collectivités et les financements alloués

- Les moyens nécessaires pour accompagner la transition écologique au niveau local

- La pertinence de la création ou du rétablissement de ressources fiscales dédiées

Des recommandations pour garantir l'autonomie financière des collectivités

Les premières auditions ont permis d'échanger avec l'association AMORCE, spécialiste des enjeux liés à l'énergie, la gestion des déchets et l'économie circulaire. Puis cette semaine, ce fut des représentants de l'AMRF et l'AMF.

Je suis pleinement engagée dans cette commission pour défendre la libre administration des collectivités qui doivent pouvoir disposer des moyens nécessaires pour faire face aux défis d'aujourd'hui.

Fraude aux aides publiques : adoption de la proposition de loi au Sénat



Le 2 avril, la proposition de loi Cazenave sur la lutte contre les fraudes aux aides publiques était adoptée au Sénat à 195 voix pour et 111 voix contre.

Le texte de loi concerne principalement la fraude aux certificats d'Énergie ou aux aides Ma PrimeRenov', destinés à l'accompagnement financier dans les

rénovations énergétiques, mais vise également et plus globalement l'ensemble des aides publiques.

Il prévoit :

- **Le rétablissement du délit d'absence d'immatriculation au registre national des entreprises** et la facilitation des suspensions voire des retraits de signes de qualité et labels, comme **le label RGE**, afin de mieux sanctionner les pratiques commerciales trompeuses et agressives;
- **Un renforcement du partage d'informations** entre les différents services de l'administration chargés de lutter contre les fraudes, accompagné d'un renforcement des moyens d'investigation pour la DGCCRF ;
- **La suspension temporaire du versement des aides publiques** (exonérations fiscales, subventions numéraires, prestations sociales, abandons de recettes, subventions aux entreprises, etc) **en cas de suspicion de fraude.**

Avec mon groupe, nous avons voté contre ce texte, considérant qu'il tend à fragiliser certains allocataires qui verront leurs aides suspendues, sans enquête, sur simple soupçon, alors même que ce sont des ménages qui subissent déjà de très nombreux contrôles et une forte pression sociale.

Mon groupe a profité des débats pour rappeler que le taux de non-recours aux aides sociales est déjà substantiel ; à titre d'exemple, 34% des personnes qui pourraient bénéficier du RSA ne le perçoivent pas. **De plus, si nous remettons l'église au cœur du village, rappelons que les montants qui échappent aux caisses de l'État en raison de la fraude fiscale dépassent de beaucoup ceux qui y échappent en raison de la fraude aux prestations ou aux cotisations sociales.**

Une commission mixte paritaire sera convoquée prochainement pour aboutir à un texte commun.

Renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes : adoption du texte de loi à l'unanimité



La proposition de loi "visant à renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes" a été adoptée à l'unanimité ce jeudi en première lecture au Sénat, après d'âpres débats ayant entraîné des modifications substantielles du texte voté à l'Assemblée nationale fin janvier.

En 2023, 271 263 victimes de violences conjugales ont été enregistrées ; un drame qui n'épargne pas les enfants, puisque 160 000 sont victimes chaque année de violences sexuelles, soit un toutes les 3 minutes. Cependant, seulement 6 % des victimes de violences sexuelles et 14 % des victimes de violences conjugales se tournent vers les forces de sécurité.

Ainsi, cette proposition de loi vise à renforcer l'arsenal législatif existant pour lutter contre ces violences par :

- **L'allongement du délai de prescription des violences commises sur mineurs de 20 à 30 ans ;**
- **L'extension de la prescription pénale glissante aux victimes majeures de viol, que j'ai défendue dans l'hémicycle, et qui existait uniquement pour les mineurs ;**
- **Le renforcement de l'infraction de harcèlement sur conjoint, en y intégrant la notion de comportements répétés susceptibles de porter atteinte à l'autonomie de la victime.**

Je me félicite de l'adoption d'un amendement porté par mon groupe dont l'objectif est d'intégrer la notion de « pressions et menaces économiques » dans la définition de violences conjugales.

Le combat des victimes pour trouver le courage de parler peut être long et difficile. Aussi, je regrette que la majorité des sénateurs ait soutenu la suppression de l'imprescriptibilité civile des violences sur mineurs, contenue dans le texte initial et demandée par la grande majorité des victimes ainsi que par la CIIVISE, et l'abandon de la création d'une nouvelle infraction, celle de

"contrôle coercitif", exercée par le conjoint et qui désigne l'ensemble des violences affectives et psychologiques.

Le texte doit désormais faire l'objet d'une commission mixte paritaire, chargée de trouver une version de compromis entre les deux chambres du Parlement.

Nous devons également avancer sur une loi-cadre permettant de réinterroger tout l'arsenal juridique existant en matière de violences sexuelles, un texte vivement réclamé par les associations.

J'interroge le Gouvernement

- **Alerte sur l'avenir des CESER** : [retrouvez ma question écrite ici](#).

En circonscription

Double féminicide à Limeyrat

Le drame qui s'est déroulé à Limeyrat dans la nuit du 23 au 24 mars, nous rappelle l'urgence de lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Nous ne pouvons pas nous résigner.

Ce double assassinat a suscité une vive émotion et rassemblé plus de 1 500 personnes lors d'une marche blanche organisée le dimanche 3 mars, dans une grande dignité.

Commission DETR/DSIL



*Le 31 mars, la préfecture a réuni la commission consultative d'élus sur la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) durant laquelle il a notamment été annoncé le regroupement des différentes dotations et fonds de soutien à l'investissement local, suite à la circulaire de 2025 dite « **interdotations** ».*

La DETR, qui soutient des opérations d'investissement en milieu rural, verra son budget augmenter de 1,25 % en 2025, atteignant 16 286 253 euros (7,3 millions pour la Dordogne). Les projets soutenus en priorité seront l'accessibilité des bâtiments publics, la rénovation des écoles, la modernisation de l'éclairage public et la sécurisation du patrimoine culturel.

En revanche, la DSIL diminuera, passant de 48 508 755 euros en 2024 à 38 704 084 euros en 2025 en Nouvelle-Aquitaine, tout comme le Fonds vert dont le montant est en chute par rapport à 2024. Les projets des maires bâtisseurs engagés dans un programme national de revitalisation seront priorités afin de soutenir la délivrance rapide d'autorisations d'urbanisme pour des opérations de logements sans étalement urbain et vertueuses en matière de transition écologique.



Cérémonie à Rouffignac Saint Cernin

Lundi 31 mars, à l'invitation de M. le Maire Raymond MARTY, j'ai pris part à la cérémonie commémorative du massacre de Rouffignac, aux côtés des autorités civiles et militaires.

Le 31 mars 1944, en représailles aux actions de la Résistance, la division Brehmer brûlait le bourg de Rouffignac et emmenait des otages. Parmi la soixantaine de personnes arrêtées, deux furent abattus et quatre gendarmes, coupables de ne pas avoir arrêté les maquisards locaux, sont morts en déportation.

À la suite de la manifestation, nous avons pu découvrir l'exposition proposée par le Centre Départemental de la Mémoire qui recueille les témoignages de cet épisode dramatique.



Inauguration du centre-bourg de Journiac

J'étais présente le vendredi 21 mars à Journiac, à l'invitation du maire, Jean-Claude TEULET, de Madame la sous-préfète, des maires, des conseillers départementaux et de mon collègue Serge Mérillou afin d'inaugurer les travaux d'aménagement du centre bourg.

Une pensée a été adressée au précédent maire de Journiac, Michel Bouynet, qui avait posé les jalons de ce projet de réhabilitation du bourg. Félicitations à nos élus locaux qui poursuivent leurs investissements malgré un contexte économique incertain. Rappelons que lorsqu'un euro est investi à des fins publiques, il génère 3 euros de retombées pour l'économie locale.

Réunion préfectorale sur la Conserverie Les Bories du Périgord



Au mois de février 2025, la coopérative Arterris a annoncé la fermeture définitive du site de conserverie "Les Bories du Périgord", spécialisé dans la transformation du canard et du porc du Périgord, entraînant la suppression de 38 emplois.

Le 26 mars dernier, le Sous-préfet de Nontron organisait un point d'étape afin de clarifier les engagements de l'État pour l'accompagnement des salariés et éviter que cette fermeture ne marque un nouveau recul économique pour la Dordogne.

L'entreprise agroalimentaire, implantée à Piégut Pluviers, était un symbole des produits de notre terroir. Sa fermeture laisse un goût amer dans la commune de 1 200 habitants, et ce d'autant que la coopérative Arterris connaît une situation économique favorable.

À Boulazac, un rassemblement pour la fraternité et la solidarité



Ce samedi 29 mars, s'est réunie devant l'Hôtel de Ville de Boulazac-Isle-Manoire pour affirmer notre attachement aux valeurs de respect et de fraternité.

À cette occasion, la maire Fanny CASTAGNEDE a raccroché la banderole du Comité Dordogne Palestine demandant la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens. Avec Jacques AUZOU, , Stéphane BOST Président du Comité de jumelage de Boulazac avec le camp de Birzeit et Violette FOLGADO présidente de Dordogne-Palestine, nous avons rappelé le drame que subissent les civils gazaouis et l'urgence de retrouver le chemin de la Paix qui passe par un cessez-le-feu et la reconnaissance de deux états.

Face à la haine et à toutes les formes de racisme et de discrimination nous en appelons à la paix et à la solidarité.

TRIBUNE :

J'ai signé "L'Appel de Nice : la science au secours de l'océan"

Conscient de la richesse de nos océans et de nos mers, de la biodiversité qu'ils abritent et des phénomènes naturels qu'ils régulent, l'appel de Nice vise à alerter sur la pollution par les plastiques, l'acidification par le CO2 et la surexploitation des ressources halieutiques. Un appel sur la nécessité d'écouter les chercheurs et l'urgence de préserver nos océans.

À l'aune du One Ocean Science Congress, qui aura lieu en amont de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan, à Nice du 3 au 6 juin, la signature

de cet appel par de nombreux élus - de tous bords politiques - est un soutien fort apporté à la recherche scientifique comme préalable à la décision politique.

Retrouvez l'Appel : [ici](#).

À SAVOIR 👍

Lutte contre le frelon asiatique : la loi est publiée ([lire ici](#))

**Dernières propositions de loi et de résolution
du groupe CRCE-K : [ici](#).**

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

